

M.3 Aider à l'achat pour un vélo à assistance électrique (VAE)

Présentation générale de l'action

PAQA

dernière modification au 2025-03-31

Secteurs concernés **Autres transports -**

Descriptif de l'action 

Cholet Agglomération a pour objectifs de mettre en œuvre des actions en faveur, d'une part, de la mobilité alternative à l'utilisation de la voiture individuelle et, d'autre part, de la préservation de la qualité de l'air. Ces actions s'inscrivent notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et du Plan d'Actions Qualité de l'Air (PAQA) en lien avec la Politique Globale des Déplacements (PGD) à l'échelle de Cholet Agglomération.

Dans ce contexte, il a été décidé de conduire une opération d'aide à l'acquisition d'un Vélo neuf à Assistance Électrique (VAE), au bénéfice des habitants de Cholet Agglomération, visant ainsi à encourager l'usage du vélo dans les trajets du quotidien et à changer durablement les habitudes de déplacement.

Il s'agira d'accompagner et de financer partiellement l'achat de vélos à assistance électrique par les habitants de l'agglomération auprès d'un vélociste référencé sur l'agglomération. L'aide attribuée est fixée à 25% du prix d'achat, dans la limite de 250€.

Cible(s)

Les citoyens

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Développer les modes de transports alternatifs

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'articule avec le SRADDET et avec la mise en œuvre du SCoT, du PLUi-H, de la Politique Globale de Déplacements et du PCAET de Cholet Agglomération.

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Loi d'Orientation des mobilités (Loi LOM)

Cette action s'inscrit dans le cadre de différentes lois ayant trait à la transition écologique :

la loi énergie climat,

le plan TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte),

la loi Climat Résilience,

Evaluation initiale

Année de début	2021	Année d'échéance	2030	État	En cours
----------------	------	------------------	------	------	----------

Thématique(s) concernée(s)

Consommations énergétiques - Émissions de GES - Qualité de l'air - Adaptation -

Degré de complexité : Technique	Faible	Organisationnelle	Faible	Financière	Moyen
---------------------------------	--------	-------------------	--------	------------	-------

Acteurs

Porteur de l'action **Ville de Cholet, Cholet Agglomération**

Typologie de porteur	Intercommunalité
Personne référente	Directeur Transports Publics Choletais
Rôle de l'EPCI	Porteur
Service concerné	Transports Publics Choletais, Transition Ecologique
Élu référent	Vice président en charge de la mobilité
Partenaire(s) et leurs typologie(s)	

Moyens nécessaires

Investissements	0 €	Frais d'exploitation	200000 €/an	Moyens humains	0 etp
Subventions					

Moyens matériels

Calendriers et commentaires

Calendrier

Commentaire

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur	Réalisé	Objectif à échéance
Part modale vélo (%)	0	10